

Le mot du Bourgmestre

Extrait du bulletin communal de décembre 2004



Il y a 60 ans, la seconde guerre mondiale ravageait de multiples régions du globe. Fin 1944 annonçait le dénouement des hostilités. Et pourtant, c'est durant cette période que de nombreux villages ont vécu les pires souffrances.

Le 12 septembre dernier, nous rendions hommage aux civils massacrés à Marcourt lors des événements tragiques de 1944, en pleine Bataille des Ardennes.

Le Syndicat d'initiative de Marcourt-Beffe a merveilleusement contribué à raviver la flamme du souvenir au travers de multiples manifestations, dont la remarquable exposition-richement illustrée- sur les ravages de la guerre à travers notre Commune.

Les effectifs des anciens combattants s'amenuisant au fil du temps, le devoir de mémoire sera de plus en plus difficile à remplir dans les années futures. Le défi doit être relevé. Il est bien plus important qu'il n'y paraît. C'est la raison pour laquelle vous découvrirez dans ce bulletin, le discours que j'ai formulé à cette occasion ainsi qu'une évocation de l'Hymne national belge : sa genèse et le texte officiel de la Brabançonne.

Aujourd'hui plus que jamais, le monde aspire à plus de stabilité, à plus de respect et à plus de tolérance. Pour atteindre cet idéal, il faut que chacun, quelle que soit sa race, sa religion ou ses opinions, verse au quotidien sa contribution.

Ce 22 novembre, j'ai eu le privilège de recevoir des mains de Sa Majesté le Roi, au Palais de Bruxelles, le diplôme d'honneur de Commune victime de faits de guerre 1940-1945, assorti d'un ruban commémoratif. Ce diplôme est accordé en raison des événements tragiques de Marcourt.

Il sera confié au Syndicat d'Initiative de Marcourt-Beffe. Telle une sentinelle, il nous rappellera en permanence qu'il nous incombe d'être attentifs si nous voulons préserver nos acquis et en particulier, notre Liberté.

Tout au long de l'année 2004, des projets ont été concrétisés ou entamés à travers la Commune. Vous trouverez le bilan de notre équipe dans les pages qui suivent. Ces actions n'auraient pu être menées à bien sans l'aide du personnel communal, du CPAS et du corps enseignant dont je tiens à saluer le dévouement et la qualité des prestations.

Je vous présente mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2005.

Benoît TRICOT